

Manifestation à Andrésy : près de 700 manifestants ont dit "non" au pont d'Achères

Par **Florent Jacono** Publié le 12 Nov 23 à 17:27 [78actu.fr](#)

Ils étaient presque 700 à Andrésy (Yvelines) ce dimanche 12 novembre à manifester contre le projet du pont d'Achères, qui doit relier la RD130 et la RD90 par un nouveau viaduc.



Ils étaient près de 700 personnes ce dimanche 12 novembre à manifester contre le projet du Pont d'Achères ©Florent JACONO

Une manifestation qui a mobilisé, alors que les travaux de défrichement pour construire le pont d'Achères ont commencé. Malgré la pluie et le temps changeant, ils étaient presque 700 manifestants ce dimanche 12 novembre à Andrésy (Yvelines) pour manifester contre ce projet de 4 voies qui doit relier la RD30 et la RD190 entre Achères et Triel-sur-Seine.

C'est trois fois plus qu'en janvier dernier, où une manifestation contre ce chantier avait réuni 200 personnes.

Une mobilisation conséquente

« Je suis très content, avec la pluie, je craignais une démobilisation », confie Denis Millet, président de [Non au pont d'Achères](#), l'une des 7 associations qui appelaient à manifester ce dimanche.

« Les gens ont bien compris qu'on était dans le combat, et que c'était maintenant »,
Denis Millet, président de Non au pont d'Achères

« C'est une catastrophe écologique. On va investir des millions dans une infrastructure routière, alors que la voiture est passée de mode et qu'**on a besoin de transports en commun**. Et en plus, on bousille des coins qui sont sympas », commente Jacques, manifestant et habitant d'Andrésy.

« Créer de nouvelles voies, c'est créer de nouveaux besoins. On va faire tout ça pour gagner un quart d'heure ? », s'interroge Brigitte, Andrésienne.

« Je défends ma population qui va subir de fortes nuisances »

Plusieurs élus locaux étaient présents, notamment le maire d'Andrésy, Lionel Wastl et le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït, ainsi que [la sénatrice récemment élue, Ghislaine Senée](#).

« Je défends ma population qui va subir de très fortes nuisances de ce pont. C'est un projet du XXe siècle qui a 40 ans et qui va coûter [200 millions, c'est énorme](#) (chiffre du commissaire enquêteur, le projet devrait coûter 160 millions d'euros selon le Département, N.D.L.R.). On devrait investir cet argent dans les infrastructures existantes », a insisté Lionel Wastl.

« Les estimations de pollution montraient qu'il va avoir une hausse des particules fines sur le groupe scolaire Denouval à Andrésy et sur le complexe sportif Stéphane-Diagana, où tout le monde fait du sport »
Lionel Wastl, maire d'Andrésy

« Il était normal d'être présent avec mes élus [contre ce projet](#). Ce projet impacte [l'île de la Dérivation à Carrières-sous-Poissy](#) (N.D.L.R. Une pile du viaduc va être construite sur cette île entièrement piétonne où vivent 200 personnes). Notre but va être de faire **un moratoire sur ce projet** », explique Eddie Aït.

Un référé-suspension déposé

Un référé-suspension et un recours au contentieux ont été déposés par l'association Non au Pont d'Achères. Le référé devrait être étudié la semaine prochaine par le tribunal de Versailles. « On attend que la justice suive notre demande de suspension des travaux », espère Denis Millet.

« L'arrêté préfectoral dit que ces travaux ont un intérêt public majeur pour désengorger le pont de Poissy. Or, les derniers chiffres de l'enquête publique du département prouvent une baisse constante du trafic. »

Denis Millet

Comme l'arrêté est « d'intérêt public majeur », le Département peut déboiser à des endroits où se trouvent **des espèces protégées**. « Ils ont une autorisation de déboisement sauf qu'ils n'ont pas l'ensemble des parcelles. C'est illégal et contraire au code forestier », estime Denis Millet.

La manifestation s'est terminée dans le calme vers 12 h 30 devant la mairie de Carrières-sous-Poissy.